

Procès-Verbal de Conseil Municipal

Du Vendredi 14 avril 2023

Nombre de membres afférents : 15	Nombre de présents : 10	Nombre de votants : 13
----------------------------------	-------------------------	------------------------

L'an 2023, le quatorze du mois d'avril à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Farges-en-Septaine dûment convoqué, s'est réuni en la Salle des Conseils à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Alain JAUBERT. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux par voie électronique le 07 avril 2023. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 07 avril 2023.

Présents : Alain JAUBERT, Martine GOUDIN, Jacques POURNIN, Cécile GILBERT, Frédérique LHERON, Mickaël ALLEGAERT, Hervé POLICARD, Sophie LAVRAT, David BONVOT, Justine LEFEBVRE.

Absents excusés :
Marielle DREYFUS, Sandrine COSSART, Nicolas LECOMTE, Pierrick DANGERS, Liliane COQUIL.

Pouvoirs :
Marielle DREYFUS donne pouvoir à Sophie LAVRAT.
Sandrine COSSART donne pouvoir à Cécile GILBERT.
Liliane COQUIL donne pouvoir à Justine LEFEBVRE.

Secrétaire de séance : Justine LEFEBVRE

Séance ouverte à 20h00

L'ordre du jour sera le suivant :

- Nomination d'un Secrétaire de séance,
- Installation de la nouvelle conseillère municipale,
- Approbation du procès-verbal du 28 mars 2023,
- Budget Primitif 2023 _BOULANGERIE,
- Budget Primitif 2023 _ COMMUNE,
- Approbation des statuts de la CDC La Septaine,
- Questions diverses.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 28 mars 2023.

Il convient de procéder à l'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Monsieur RELIEU. Le Tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet informé de cette modification. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- PREND ACTE de l'installation de Madame Justine LEFEBVRE, en qualité de Conseillère Municipale

2023-14 > Budget Primitif 2023 _ BOULANGERIE

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de budget primitif 2023 qui se présente en équilibre comme suit :

- | | | |
|---|---|-------------|
| - Dépenses et recettes d'exploitation | : | 24 335,09 € |
| - Dépenses et recettes d'investissement | : | 13 720,76 € |

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2023 _ BOULANGERIE arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.



2023-15 > Budget Primitif 2023 _ Commune

Le Conseil Municipal,

Vu le projet de budget primitif 2023 qui se présente en équilibre comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 650 943,70 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 876 261,40 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le Budget Primitif 2023 _ COMMUNE arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

2023-16 > Approbation des statuts de la CDC La Septaine 2A

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de La Septaine,

Vu la délibération N°2023-03-009 en date du 14 mars 2023 portant sur :

-Réintégration dans les statuts de la communauté de communes de La Septaine de la compétence facultative suivante :

« Etude et construction d'une maison de santé pluridisciplinaire ainsi que la gestion et la perception des loyers auprès des praticiens »

Vu la notification adressée par la Communauté de Communes de La Septaine,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **ADOpte** la modification statutaire précitée.

Questions diverses

Mickaël ALLEGAERT nous indique que les fleurs de printemps ont été commandées. Il faut faire un point sur les travaux sur la parcelle des « peupliers » au Marais. Suite au recrutement de l'emploi civique, quelles seront ses missions.

Jacques POURNIN nous informe que la serrure et système de fermeture du PREFA est changée et réparée. Il a fait plusieurs demandes de devis pour la dalle de la HALLE, seulement deux réponses ce jour. Le micro tracteur est en panne mais les pièces sont commandées. Les volets du bureau du Maire vont être remplacés et les réparations faites.

Hervé POLICARD nous informe qu'il y a une grande prolifération de ragondins (16 ont été tués en une semaine). Il cherche une solution pour faire les relevés de pièges, qui prennent beaucoup de temps, chaque matin.

Frédérique LHERON annonce une date pour l'inauguration de la HALLE. La Mairie va recevoir un atelier de généalogie courant juin 2023 (voir affiche à venir).

Fin de séance 22h50

Fait à Farges-en-Septaine, le 19 avril 2023.

Monsieur le Maire,
Alain JAUBERT

Madame la Secrétaire de séance
Justine LEFEBVRE

